

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 13 juin, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 5 juin 2023

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **11**- votants **19**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - DU PONTAVICE Quentin - FEUILLASSIER Stéphanie - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : /

Pouvoirs de : BERARD Maxime à MOULIN Dominique
CERBINO-BARBEROUX Sylvie à PORTEVIN Christine
COURT Sylvie à FEUILLASSIER Stéphanie
DEJY Guillaume à DU PONTAVICE Quentin
FEUTRIER Lucie à CHARPIOT François
FIORONI Stéphane à BELLEVILLE Patricia
GARCIN Aurélien à CHIAPPONI Marina
GRANDGAUD Sélim-Thomas à LANOE Loïc

Secrétaire de séance : Dominique MOULIN

**OBJET : ACQUISITION DE VEHICULES : DEMANDE DE
SUBVENTION DEPARTEMENT – ENVELOPPE SOLIDARITE**

N°20230613-04

Rapporteur : Mme le Maire

Synthèse et exposé des motifs

La commune de Guillestre possède un parc de véhicules, pour les déplacements professionnels des agents administratifs et pour les services techniques. Afin de le maintenir en état et le renouveler, la commune doit procéder à des acquisitions pour remplacement.

Ainsi, deux véhicules ont été achetés au premier semestre 2023.

- un Duster DACIA, véhicule permettant à la fois des trajets routiers mais également des circulations sur les pistes en cas de besoin, et permettant d'accéder aux hameaux isolés de la commune.

- un camion benne IVECO pour les services techniques, permettant notamment d'assurer le déneigement par des opérations de salage, en équipant le véhicule avec la saleuse.

Le Département des Hautes-Alpes peut être sollicité pour accompagner la commune pour l'acquisition des ces véhicules, afin de faciliter l'accès à tous les secteurs de la commune, notamment les hameaux éloignés, et les opérations d'entretien routiers tel que la viabilité hivernale. Il est proposé de solliciter le Département, dans le cadre de l'enveloppe Solidarité, conformément au plan de financement suivant :

DEPENSES réalisées (HT)		RECETTES	
Acquisition véhicule Duster DACIA	14 370,76€	Subvention département - 50%	22 685,38€
Acquisition véhicule Daily benne IVECO	31 000 €		
		Commune (hors TVA) – 50%	22 685,38€
TOTAL €HT	45 370,76 €	TOTAL € HT	45 370,76€

Madame le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler deux véhicules afin de maintenir un service de qualité, sur l'intégralité du territoire communal, notamment pour les opérations de viabilité hivernale dans les hameaux isolés ;

VU les crédits votés sur le budget 2023 ;

VU l'avis du bureau municipal en date du 5 juin 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

▪ **ADOpte** le plan de financement suivant :

DEPENSES réalisées (HT)		RECETTES	
Acquisition véhicule Duster DACIA	14 370,76€	Subvention département - 50%	22 685,38€
Acquisition véhicule Daily benne IVECO	31 000 €		
		Commune (hors TVA) – 50%	22 685,38€
TOTAL €HT	45 370,76 €	TOTAL € HT	45 370,76€

▪ **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter le Département pour un financement via son enveloppe Solidarité, à hauteur de 50% des acquisitions de véhicules réalisées en 2023, soit 22 685,38€ ;

▪ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 13 juin 2023,
Le Maire, Christine PORTEVIN

